Politique d'efficacité énergétique de l'UEMF

2023-2026



Introduction

L'UEMF affiche sa volonté de contribuer efficacement aux objectifs 2030 du Maroc et a l'ambition de tendre vers la carbo-neutralité en :

- Contribuant à la stratégie nationale d'efficacité énergétique et à ses orientations, selon la loi 47-09 (ODD 7).
- Réduisant massivement à la source ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et en les compensant à l'aide de crédits de carbone.

Au sens de cette loi, l'efficacité énergétique s'entend comme :

« Toute action agissant positivement sur la consommation de l'énergie, quelle que soit l'activité du secteur considéré, tendant à :

- la gestion optimale des ressources énergétiques ;
- la maîtrise de la demande d'énergie ;
- l'augmentation de la compétitivité de l'activité économique ;
- la maîtrise des choix technologiques d'avenir économique viable ;
- l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Objectif de la politique de gestion énergétique de l'UEMF

- Développer les processus de la gestion énergétique ;
- Établir des règles de gestion optimale de l'énergie ;

Gestion environnementale et Campus durable



L'UEMF a mis en place des actions concrètes pour informer et sensibiliser les membres de la communauté universitaire afin de limiter l'impact environnemental et le réchauffement climatique.

Infrastructures:

1. Le campus de l'UEMF est un Éco-Campus qui respecte les meilleurs standards internationaux en matière de développement durable. Il a été labélisé par la COP 22 (ODD 11).
2. L'Université a obtenu en 2021 le label francophone d'innovation responsable et en 2022 le label « Établissement Responsable de l'Année » (ODD 9).
3. Les bâtiments de l'Éco-campus de l'UEMF sont construits selon l'approche « Haute Qualité Environnementale » limitant tout impact environnemental néfaste par le biais de choix précis :
 - Matériaux locaux faiblement énergivores (ODD 12).
 - Matériaux assurant une bonne isolation thermique et phonique (ODD 13).
 - Architecture ouverte assurant le maximum de lumière et luminosité naturelles (ODD 9).
 - Utilisation de sources d'énergies propres et renouvelables : installation de panneaux photovoltaïques sur de larges surfaces des toits des bâtiments pour la production d'énergie électrique avec mesure en temps réel de l'énergie récupérée (ODD 7, ODD 13).
 - Installation de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude (ODD 7).
 - Installation sur le campus de projecteurs dotés de cellules photovoltaïques et de batteries autonomes (ODD 7).
 - Installation en cours de conduites et de bassins pour la récupération des eaux pluviales (ODD 6).
 - Traitement et recirculation des eaux grises (des lavabos, etc.) (ODD 6).
 - Construction / réhabilitation de bâtiments à énergie positive (ODD 13).
 - Utilisation d'une économie circulaire (minimiser le gaspillage en optimisant la valeur générée par les ressources) (ODD 12).
 - Installation sur l'Éco-campus de l'UEMF de bornes de recharge pour les voitures électriques, les seules de la Région Fès-Meknès et les seules sur un campus universitaire au Maroc (ODD 11).
 - Installation sur le campus de l'Université des trottinettes et des motos électriques gérés par la startup de l'Université POGO (ODD 11).
 - Engagement ferme de l'Université pour garantir que toutes les rénovations, restaurations ou nouvelles constructions obéissent aux plus hautes normes d'efficacité énergétique et de développement durable (ODD 11).

Actions de gestion responsable selon la norme ISO 50002



La direction du Patrimoine suit mensuellement la consommation électrique et met en place des procédures techniques et comportementales pour réduire cette consommation, tout en assurant le confort au travail pour la communauté universitaire :

1. Fermeture des portes et des fenêtres pendant le fonctionnement réglementé de la climatisation (ODD 12).
2. Installation des détecteurs de mouvement qui permettent l'enclenchement automatique de la lumière dans les couloirs uniquement au besoin (ODD 12).
3. Coupure d'électricité la nuit dans les zones non utilisées (ODD 12).
4. Sensibilisation de la communauté universitaire concernant la réduction de la consommation d'eau et d'électricité et tournées périodiques de la Direction du Patrimoine pour faire le suivi de l'application des mesures mises en place (ODD 4).
5. Sensibilisation des étudiants à travers des cours et des séminaires concernant le développement durable (l'un des sept piliers des enseignements transversaux au sein de l'UEMF) et la responsabilité environnementale (ODD 4).

Actions programmées de diagnostic (selon la norme 50002)



Éclairage :

- Mesures au luxmètre (ODD 12).
- Analyse des ratios de puissance d'éclairage utile par m² (ODD 12).
- Analyse des éclairages inutiles (ODD 12).

Tarification :

- Utilisation de logique d'optimisation tarifaire (ODD 12).
- Puissance électrique et thermique (ODD 12).
- Puissance réactive (cos phi) (ODD 12).

Bâtiments :

- Étanchéité, zones d'ouverture et d'ensoleillement (ODD 11, ODD 13).
- Ponts thermiques (ODD 13).
- Inertie thermique (ODD 13).

Bilan énergétique

La consommation globale et les émissions de GES (gaz à effet de serre) sont mesurées et quantifiées annuellement et les cibles de réduction sont définies (ODD 13).

Actions d'enseignement et de recherche-innovation



L'UEMF a plusieurs programmes de formation et de recherche concernant l'efficacité énergétique :

1. Master en Énergies Renouvelables et Efficacité Énergétique (ODD 4).
2. Master en Conception et Ingénierie des Bâtiments Verts (ODD 9, ODD 12).
3. Master en Transport et Mobilité Durable (ODD 11).
4. Équipe de recherche sur les Énergies Renouvelables et Efficacité Énergétique (ODD 7).
5. Équipe de recherche sur les Matériaux Bio-Sourcés (ODD 12).
6. Équipe de recherche sur l'Hydrogène vert (ODD 7).
7. Équipe de recherche sur l'Efficacité Énergétique (ODD 7).
8. Équipe de recherche sur les Matériaux robustes et légers pour l'aéronautique (ODD 9).
9. Projet de Centre pour le Climat en cours d'installation à l'UEMF en collaboration avec l'Union pour la Méditerranée (ODD 13).
10. Installation de Fès-Smart Factory sur l'Éco-campus de l'UEMF avec une grande composante concernant l'innovation en matière d'efficacité énergétique (ODD 9).
11. Plusieurs laboratoires concernant le développement durable, le dessalement d'eau et les énergies renouvelables, incluant une maison sur campus concernant les études et la recherche sur l'efficacité énergétique (ODD 9).
12. Participation à l'élaboration des politiques aux niveaux local, régional et national pour contribuer à la réalisation des engagements internationaux du Maroc pour le développement durable et des technologies des énergies propres (ODD 17).
13. Sensibilisation de la communauté et offre de services aux industries locales visant à améliorer l'efficacité énergétique (ODD 9).
14. Assistance à la communauté locale en soutenant le démarrage d'entreprises durables par le biais de formation et de mentorat (incubateur régional, conférences, ...) (ODD 8).

Application et révision

L'application de la politique énergétique relève de la direction du patrimoine qui doit s'assurer que les programmes concernant la gestion énergétique sont mis en œuvre. La Politique est révisée sur une base triennale.